

# REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

## ESTA SURF SCHOOL

**Établissement :** ESTA SURF SCHOOL

**Activité :** École de surf

**Localisation :** Plage des Estagnots – Seignosse (Landes)

**Responsable de l'établissement :** François CAVADAS

**Date de mise à jour :** Mai 2026

---

## 1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

ESTA SURF SCHOOL est une école de surf implantée directement sur la plage des Estagnots à Seignosse. L'établissement accueille un public varié dans le cadre d'activités sportives et de découverte du milieu océanique.

L'école est installée sur une zone sableuse située à environ 20 mètres de la voie bitumée et des accès principaux. Cette configuration naturelle propre à l'environnement littoral peut représenter une difficulté d'accès pour certaines personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

Malgré ces contraintes liées à l'implantation sur le sable, ESTA SURF SCHOOL souhaite développer progressivement l'accessibilité de ses prestations et améliorer l'accueil de tous les publics.

---

## 2. INFORMATIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

### Accès à l'établissement

- Accès principal situé depuis la voie publique et les parkings proches de la plage.
- Présence d'une zone sableuse d'environ 20 mètres entre l'accès bitumé et l'école de surf.
- Durant la période d'ouverture du poste de secours des MNS (du 15 juin au 15 septembre), un tiralo / tir à l'eau peut être disponible à proximité afin de faciliter l'accès à la plage et à l'océan pour certaines personnes à mobilité réduite.

### Circulation au sein de l'école

- Les espaces sont organisés afin de faciliter les déplacements du public.
- Le personnel est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
- Une assistance humaine peut être proposée selon les besoins.

## Accueil et information

- Les informations peuvent être expliquées oralement.
  - Le personnel reste disponible pour accompagner et orienter les personnes nécessitant une aide particulière.
  - Les demandes spécifiques peuvent être étudiées en amont afin d'adapter au mieux l'accueil et les prestations.
- 

## 3. ENGAGEMENTS DE L'ÉTABLISSEMENT

Dans le cadre de sa démarche qualité et de son engagement vers le label Destination d'Excellence, ESTA SURF SCHOOL souhaite poursuivre une démarche d'amélioration continue concernant l'accessibilité.

L'établissement s'engage notamment à :

- Étudier les possibilités d'amélioration des accès sur la zone sableuse ;
  - Développer l'accueil des personnes en situation de handicap ;
  - Sensibiliser régulièrement le personnel aux bonnes pratiques d'accueil ;
  - Renforcer l'accompagnement humain lorsque cela est nécessaire ;
  - Étudier les équipements adaptés pouvant faciliter l'accès aux activités ;
  - Développer à moyen terme une offre adaptée de découverte du surf pour les personnes en situation de handicap.
- 

## 4. PROJET DE DÉVELOPPEMENT « SURF HANDICAP »

ESTA SURF SCHOOL souhaite développer progressivement ses compétences dans le domaine du surf adapté.

Dans cette optique, le responsable de l'école envisage de suivre une formation spécifique « Surf Handicap » proposée par la Fédération Française de Surf afin de renforcer les capacités d'accueil, d'encadrement et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'ouverture, d'inclusion et d'amélioration continue des services proposés par l'établissement.

---

## 5. RÉFÉRENT ACCESSIBILITÉ

**Nom :** François CAVADAS

**Fonction :** Gérant – Responsable ESTA SURF SCHOOL

Le référent accessibilité est disponible pour répondre aux questions relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap et étudier les besoins spécifiques avant toute prestation.

---

## **6. DOCUMENTS CONSULTABLES**

Le présent registre public d'accessibilité est mis à disposition du public conformément à la réglementation applicable aux établissements recevant du public (ERP).

Les documents suivants peuvent être consultés sur demande :

- Informations générales relatives à l'accessibilité de l'établissement ;
  - Engagements d'amélioration continue ;
  - Coordonnées du référent accessibilité ;
  - Informations sur les dispositifs d'accueil et d'accompagnement.
- 

## **7. ATTESTATION D'ENGAGEMENT ACCESSIBILITÉ**

Je soussigné, François CAVADAS, responsable de l'établissement ESTA SURF SCHOOL situé sur la plage des Estagnots à Seignosse, atteste de la volonté de l'établissement de développer progressivement l'accessibilité de ses prestations pour les personnes en situation de handicap.

Conscient des contraintes spécifiques liées à l'implantation de l'école sur le sable, l'établissement s'engage néanmoins dans une démarche d'amélioration continue visant à faciliter l'accueil, l'accompagnement et l'accès aux activités proposées.

Dans cette dynamique, ESTA SURF SCHOOL souhaite notamment développer ses compétences dans le domaine du surf adapté et envisage de suivre la formation « Surf Handicap » proposée par la Fédération Française de Surf.

Fait à Seignosse,

Le : 25/04/2026

Signature : *CAVADAS François*

François CAVADAS Gérant – ESTA SURF SCHOOL